



Édito

En Afrique comme ailleurs, les OMD sont incompatibles avec le capitalisme

Les huit Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) ont pour ambition notamment la réduction drastique dans le monde de l'extrême pauvreté, de la mortalité infantile et l'amélioration sanitaire. Lancés en 2000, ces objectifs doivent être atteints en 2015. Comme on est loin du compte, tous les cinq ans on a droit aux mêmes articles, aux mêmes discours, aux mêmes appels et aux mêmes promesses non tenues.



L'Afrique, censée être la première bénéficiaire des OMD, connaît aujourd'hui des résultats catastrophiques. L'embellie économique annuelle de 5 à 6 % observée depuis 2000 a en fait laissé de côté les populations. Un seul chiffre peut l'illustrer : le pourcentage de la population en extrême pauvreté (c'est-à-dire les personnes qui vivent avec moins de 1,25 dollar US par jour) a seulement baissé de 6,6% de 1990 à 2005. Depuis la crise alimentaire de la fin de l'année 2007, le niveau des prix des principales denrées atteint des sommets, avec des conséquences de malnutrition, voir même de famine dans certains pays.

Pendant ce temps, les commentateurs dissertent à l'infini sur la reprise économique du continent, pour nous servir les mêmes poncifs éculés : le commerce et la libéralisation des marchés va nourrir la croissance qui sortira les pays de la pauvreté. Ce qui ne s'est pas produit depuis 15 ans, se réaliserait en moins de 5 ans !

La réalité est toute autre. La croissance est avant tout portée par les exportations des richesses minérales et par les produits agricoles. Dans les deux cas, les retombées pour la population sont minimes et le produit des ventes revient dans les banques occidentales via les fuites des capitaux qui sont estimées à 1 600 milliards de dollars sur les quarante dernières années par le think tank américain Global Financial Integrity. Et encore ! Seule l'activité économique officielle a été prise en compte.

L'alliance des pourris corrompus africains avec les pourris corrupteurs de l'Occident fonctionne à merveille parce que le système capitaliste le permet.

Avec ou sans croissance, les populations africaines resteront pauvres tant qu'elles seront sous le joug des banques et des multinationales. Tant que l'Afrique ne remettra pas en cause son rôle dans la division internationale du travail et le pillage de ses richesses. C'est pour cela qu'une véritable indépendance africaine ne passera que pas une lutte victorieuse contre le capitalisme. Dans chaque pays africain, cette exigence se pose avec de plus en plus d'acuité. Aussi il est de la responsabilité des organisations de la gauche radicale de ces pays de se coordonner, de construire un front, et d'offrir ensemble une réponse alternative. Le forum social mondial de Dakar peut être une occasion d'avancer vers cette voie

Paul Martial

**S
O
M
M
A
I
R
E**

- **En bref**
Djibouti, RDC
- **Politique, économie et société**
Tunisie, Tchad-Soudan
Kénya, Mozambique
- **Focus**
Confréries musulmanes au Sénégal
- **Dossier**
Résistances sociales sur le continent
- **International**
Haïti
- **Françafrique**
Nouveau patron à l'AFD

- Vieille mentalité coloniale au Togo
Enlèvements de Français au Niger
- **Campagnes - Mobilisations**
Libérons-nous de 50 ans de Françafrique
- **Histoires - Mémoires**
Steve Biko
- **Cultures**
A lire: « Les négriers du foot »
A écouter: « Africa must wake up »
A voir: « Vérité de soldat »
- **Agenda**
5-6 octobre: commémoration des événements
de Ceuta et Melilla

Djibouti: Guelleh plie devant Halima : la résistance et la solidarité payent !



Ismail Omar Guelleh se comporte comme un preneur d'otage ! Faute de pouvoir interpellier Mohamed Keiro qui a rejoint les rangs du FRUD (Front pour la restauration de l'unité et de la démocratie), les autorités se sont acharnées sur son épouse Halima Bil'a (35 ans), l'ont fait arrêter avec ses quatre enfants le 17 avril à Medeho (Mablas)

par les forces de sécurité sur ordre du responsable de la Sécurité de la région Nord de Djibouti.

Halima, malade, et ses enfants âgés de un à neuf ans, ont été détenus, d'abord dans l'enceinte d'un camp de police à Djibouti-ville avant d'être transférés, le 5 juin, à la prison de Nagade dont les mauvaises conditions de détention (notamment son hygiène déplorable) sont réputées. Selon l'ORDHD (Observatoire pour le respect des droits humains à Djibouti), « en temps de guerre, ce type de pression sur des populations civiles relève du crime de guerre. Et si Djibouti n'est pas en guerre, les autorités ne peuvent retenir sous les verrous des personnes proches (encore moins des mineurs) d'un suspect sans qu'elles se soient vu signifier les accusations portées contre elles » (22 juillet). L'emprisonnement de Halima était arbitraire : elle n'a été inculpée d'aucune infraction et n'a à aucun moment eu accès à un avocat.

Le 2 août, Halima et ses enfants ont été transférés dans un camp de police d'Obock, où les conditions de détention sont moins dures qu'à la prison de Nagade. En fait, le pouvoir était contraint de reculer car, d'un côté, le FRUD grignotait du terrain et, de l'autre, la campagne (impliquant Femmes solidaires, l'AFASPA, ORDHD et Les Nouvelles d'Addis mais aussi l'Organisation mondiale contre la Torture (OMCT) et la Ligue internationale des femmes pour la Paix et la Liberté, Afriques en lutte etc.) pour dénoncer l'emprisonnement arbitraire d'Halima et de ses enfants battait son plein depuis juillet. Le 19 août, Halima et ses enfants étaient libérés.

En fait, les soldats de Guelleh ratissent depuis longtemps les régions montagneuses de Margoïta, Mablas, Bouya, (Districts d'Obock et de Tadjourah), zone très stratégique aux confins des trois frontières Erythrée/Ethiopie/Djibouti et abritant des éléments du FRUD : arrestations arbitraires, tortures, exécutions extra-judiciaires et exactions diverses pour terroriser des civils dont le seul tort est d'habiter une région rebelle. Dans le district d'Obock, où la population et des notables ont manifesté avec courage devant le commissariat pour réclamer la libération de civils, l'armée impose, depuis le 12 juillet, le rationnement de denrées de première nécessité (farine, sucre, riz etc.) : l'opération est directement coordonnée par le président de la République, Guelleh, lui-même.

On ne lâche pas. La mobilisation a fait reculer le pouvoir dans le « cas Halima » de violation des Droits humains. La mobilisation aura aussi à faire condamner la répression contre les civils, faire libérer les personnes arrêtées arbitrairement, exiger sanctions contre les militaires coupables d'exactions contre des civils... et faire vite que Mohamed Ahmed dit Jabha, militant politique, détenu à la prison de Gabode et torturé, ait accès aux soins et à un procès juste et rapide.

Un génocide en RDC ?

Dans *Le Monde* du 26 août fuitait le rapport provisoire du Haut-commissariat de l'ONU aux droits de l'Homme sur les crimes commis pendant 10 ans en République démocratique du Congo, et notamment ceux dont se sont rendus coupables les troupes de l'AFDL, à l'époque dirigée par Laurent-Désiré Kabila, le père de l'actuel président congolais, plus qu'épaulé par le Rwanda et l'Ouganda.



Pour la période 1996-1998, selon *Le Monde*, le rapport décrit, par exemple, « la nature systématique, méthodologique et préméditée des attaques contre les Hutu [qui] se sont déroulées dans chaque localité où des réfugiés ont été dépistés par l'AFDL/APR sur une très vaste étendue du territoire (...) La poursuite a duré des mois et, à l'occasion, l'aide humanitaire qui leur était destinée a été sciemment bloquée, notamment en province orientale, les privant ainsi d'éléments indispensables à leur survie (...) L'ampleur des crimes et le nombre important de victimes, probablement plusieurs dizaines de milliers, sont démontrés par les nombreux incidents répertoriés dans le rapport. L'usage extensif d'armes blanches (principalement des marteaux) et les massacres systématiques de survivants après la prise des camps démontrent que les nombreux décès ne sont pas imputables aux aléas de la guerre. Parmi les victimes, il y avait une majorité d'enfants, de femmes, de personnes âgées et de malades ». Ils précisent que, si Kigali a permis à des milliers de Hutu de revenir au Rwanda, cela ne permet pas « en soi d'écarter l'intention de détruire en partie un groupe ethnique comme tel et ainsi de commettre un crime de génocide ».

Ce dernier point mérite d'être expliqué, car ces « révélations » n'ont pas manqué d'apporter de l'eau au moulin des tenants de la thèse négationniste du « double génocide », qui, pour amoindrir les crimes des génocidaires rwandais jugés à Arusha ou laver les accusations de complicité qui pèsent sur les autorités politiques et militaires françaises, tentent de relativiser le génocide commis à l'encontre des Tutsi par une rhétorique des torts partagés ou de crimes réciproques équivalents. Or, si des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité ont indéniablement été commis par l'armée du FPR et demeurent impunis, l'utilisation du terme « génocide » pour les qualifier fait problème. Selon la convention des Nations Unies de 1948, la définition juridique d'un acte de génocide n'est en effet pas obligatoirement synonyme de mise en œuvre de la « solution finale », c'est-à-dire de tentative de destruction totale d'un groupe de population. La qualification vaut pour une destruction « en partie », dès lors que celle-ci est opérée sur une base raciale, ethnique, religieuse, etc. Ainsi l'on peut compter plusieurs dizaines d'actes de génocides au cours du XXe siècle selon cette définition, quand le sens historique ne retient que quelques véritables génocides, dont celui commis au Rwanda en 1994. Le fait même que le FPR ait procédé à une politique de retour forcé des réfugiés hutu, même si elle s'est accompagnée de massacres imprescriptibles qui doivent être jugés, montrent bien la différence de nature avec le projet génocidaire mené antérieurement contre les Tutsi où c'est l'extermination totale qui était visée et mise en œuvre.

Tunisie : victoire de la population à Ben Guerdane

La population de la région de Ben Guerdane, frontalière de la Libye, a manifesté le 9 août dernier pour protester contre la fermeture brutale du poste frontière de Ras Jdir. Les affrontements ont repris le 15 août et ont duré toute la semaine. Région enclavée entre la mer et le désert, privée d'infrastructures économiques, c'est vers le commerce ou l'émigration que se tournent ses habitant-e-s. Chaleur et ramadan obligent, c'est la nuit que les manifestant-e-s ont protesté contre une mesure les privant de leur unique source de revenu, le commerce transfrontalier. La réponse des autorités ne s'est pas faite attendre : déploiement de forces de police amenées en renfort d'autres régions du pays, réquisition de bâtiments et de transports publics, brutalités inouïes, arrestations massives, torture et incarcérations de centaines de personnes.



Station essence entre Ben Guerdane et le poste frontière de Ras Jdir

Le mouvement de Ben Guerdane n'est que la dernière en date des manifestations de populations laissées pour compte. En effet, l'année 2010 a vu, dans la foulée du soulèvement du bassin minier de 2008, celui des chômeur-euse-s et de la population de la Skhira. Pour autant, le mouvement de Ben Guerdane se distingue des précédents par la nature sociale des manifestant-e-s (pour l'essentiel des commerçant-e-s, des employé-e-s de petits commerces, ou des jeunes n'ayant pour unique perspective que de rejoindre les premiers, dans un secteur largement informel), et par l'objectif à court terme de la mobilisation, l'ouverture de la frontière. Tertio, les manifestant-e-s ont gagné, le pouvoir a cédé ! La frontière a été ré-ouverte au passage des marchandises et des centaines de détenus ont été libérés.

Si la raison de la fermeture est restée opaque – probablement due au préjudice que l'importation de Libye de marchandises à des prix défiant toute concurrence faisait subir à des commerçants proches du pouvoir – c'est sans explication, mais au lendemain du voyage à Tripoli de responsables tunisiens, qu'elle a été ré-ouverte. Le parti au pouvoir, actuellement en campagne pour que la Constitution tunisienne soit amendée pour permettre à l'actuel président de briguer un sixième mandat, a tenté de récupérer à son profit les manifestations de joie et de victoire qui ont éclaté aussi spontanément que celles de protestation des jours précédents. Néanmoins la taxe exorbitante sur l'entrée en Libye de 150 dinars tunisiens que les autorités avaient promis de supprimer a été maintenue et a créé des différenciations, seule une minorité de commerçants pouvant s'en acquitter. Enfin, dans une volonté de clore le dossier, « toutes les personnes incarcérées ont été finalement libérées, sans charges » (1), selon Houssine Beltaieb, un syndicaliste de l'union locale de l'Union Générale Tunisienne du Travail (UGTT) de Ben Guerdane.

Largement spontané, ce mouvement est à mettre à l'actif de la jeunesse de Ben Guerdane – de nombreux mineurs ont été incarcérés – un mouvement conjugué au masculin. Quant aux

femmes, « elles ont été aux premières loges », selon Houssine Beltaieb, « de la résistance lors des descentes de police dans les domiciles et les quartiers et ont alors pris leur part de la violence policière ».

Une population isolée ?

Les manifestations de Ben Guerdane, nocturnes, n'ont pas été filmées ni enregistrées et n'ont bénéficié que d'une faible couverture médiatique. Des plaintes ont été déposées par des victimes de tortures, et les commerçants, dont les locaux ont été saccagés par la police, ont fait également appel à un huissier notaire pour obtenir réparation des préjudices subis. La seule manifestation diurne, le 17 août, devant la délégation de Ben Guerdane, un rassemblement des familles des personnes arrêtées, a vu la participation de diplômés chômeurs. Ils réclamaient la vérité sur les arrestations et la libération des leurs.

C'est du côté syndical qu'est venu le soutien, de la Fédération de l'enseignement secondaire de l'UGTT, d'une part, et au plan local, s'ils n'ont pas participé aux manifestations, des syndicalistes de l'UGTT ont constitué un « comité de suivi des événements de Ben Guerdane ». Houssine Beltaieb décrit le rôle de la centrale syndicale qui « a suivi au plus au niveau, jour après jour, les événements, le Bureau Exécutif ayant mandaté une délégation de trois personnes pour rencontrer le gouverneur de Médenine et se rendre à Ben Guerdane le 20 août s'entretenir avec la population et évaluer les dégâts matériels ». Un rôle de médiation pour l'UGTT ? Houssine Beltaieb récuse le terme : « Nous n'avons pas joué les médiateurs, nous sommes partie au conflit, la centrale syndicale étudie et propose des solutions pour le développement de la région ». A la question de savoir pourquoi le pouvoir a cédé, il n'a aucun doute « il ne voulait pas de Rédeyef bis ! », mais, tient-il à préciser « il n'y a pas eu d'Intifadha à Ben Guerdane, c'étaient des mouvements de protestations nocturnes, dans certaines localités seulement, la journée, la vie reprenait son cours normal ».

Quel que soit le terme que l'histoire retiendra, « Ben Guerdane » vient confirmer après Redeyef, Fériana ou la Skhira, que l'ère de la peur est bel et bien révolue.



Manifestation à Redeyef, dans la région minière de Gafsa, en 2009

A Ben Guerdane, la première victoire remportée laisse irrésolu le problème de fonds de l'emploi. La population ne se satisfait pas de cette situation, ce qu'elle a exprimé par une pétition réclamant notamment « le développement du secteur de l'agriculture et de la pêche maritime, le lancement de projets de

développement et de zones industrielles et touristiques intégrant la jeunesse au chômage » (2). Ce mouvement permanent de protestation depuis deux ans en Tunisie rompt avec une décennie de stabilité apparente que le régime avait voulu vendre au niveau international. Les populations des régions délaissées sont prêtes à se battre. Désormais, dans toute brèche ouverte, s'engouffre le rejet d'une dictature corrompue et tortionnaire.

Luiza Toscano

(1) Propos recueillis le 8 septembre. Houssine Ben Taïeb est également membre du comité de suivi des événements de Ben Guerdane. Il a été victime d'une agression perpétrée par des agents d'une brigade relevant de la Sécurité dans la nuit du 18 au 19 septembre.

(2) 3 septembre 2010, Ben Guerdane, pétition de la population. Traduction de l'arabe.

Tchad-Soudan: normalisation en trompe l'œil

L'interminable crise militaire que subissent les populations soudanaises et tchadiennes depuis des années va-t-elle prendre fin ? L'asphyxie démocratique, l'accaparement des richesses (notamment pétrolières) par Idriss Déby et son clan et l'instrumentalisation politique de conflits communautaires ont encouragé la formation de nouveaux mouvements politico-militaires aux motivations diverses (lutte contre la dictature ou simple convoitise du pouvoir), en particulier de la part de certains membres de l'entourage proche de Déby passés à la rébellion.

Une des particularités du conflit résidait dans le soutien croisé dont bénéficiaient les mouvements rebelles tchadiens et soudanais, chacun étant armé et soutenu par les autorités du pays voisin. La tension entre les deux pays a connu son apogée après une offensive de l'UFR (Union des forces de la Résistance tchadien) sur Ndjamena qui aurait sans doute renversé Déby en février 2008 sans l'intervention de l'armée française, et, réponse du berger à la bergère, d'une percée du JEM (Mouvement pour la justice et l'égalité soudanais) qui avait atteint les faubourgs de Khartoum en mai suivant. Dopé par les livraisons d'armes françaises, Déby a également été jusqu'à des bombarder les bases rebelles en territoire soudanais.

Début 2010 pourtant, était initié un processus de rapprochement entre les deux pays qui a débouché sur un nouvel accord de paix (les précédents ayant été systématiquement violés), accompagné de la mise en place d'une force mixte à la frontière des deux pays, et surtout de l'arrêt du soutien réciproque accordé jusque là aux mouvements rebelles. Ces mesures ne vont pas sans tensions et sans arrières pensées mais semblent globalement respectées. Ainsi le 20 mai, le dirigeant du JEM Khalil Ibrahim, jusque là jugé très proche de Déby, était déclaré *persona non grata* au Tchad et exfiltré vers la Libye, même si les liens ne semblent pas totalement rompus. De l'autre côté, les chefs rebelles tchadiens Abakar Tollimi, Timane Erdimi et Mahamat Nouri ont été invités à quitter le Soudan. Si les mouvements rebelles sont affaiblis et divisés, ils n'ont pas pour autant désarmés.

Ce revirement résulte pour partie des pressions externes exercées par plusieurs pays. La France a sans doute pesé par crainte de se retrouver impliquée dans une escalade guerrière contre le Soudan, où elle entend par ailleurs renforcer ses positions économiques, de même que les Etats-Unis et la Chine (qui a aussi des intérêts économiques dans les deux pays). Mais les motivations de Béchir et Déby résultent également de leurs agenda politiques respectifs. Sous le coup d'un mandat d'arrêt de la Cour pénale internationale et s'apprêtant à se faire réélire, le président Béchir cherchait à se poser en faiseur de paix et à s'assurer du soutien politique le plus large de la part de ses pairs africains. Alors que le conflit du Darfour perdure et que celui du Sud-Soudan pourrait se rallumer à l'occasion du référendum d'autodétermination, il s'agissait aussi de limiter le nombre de fronts. Quant à Déby, il est également soucieux de se ménager une accalmie avant la tenue des prochaines élections législatives en novembre 2010 et présidentielles en 2011 (aucun scrutin ne

s'est tenu depuis la dernière présidentielle boycottée par l'opposition démocratique en 2006), et ce d'autant plus que la rente pétrolière a été très largement dilapidée en achats d'armes (le montant, classé confidentiel défense est estimé à 315 millions de dollars en 2009 contre 14 millions en 2000) et que les caisses de l'Etat sont vides.



Le président soudanais, Omar el-Béchir (gauche) et son homologue tchadien, Idriss Déby (droite)

L'accord de paix avec le Soudan a également permis à Déby d'exiger le départ de la MINURCAT, cette force militaro-policière onusienne mise en place dans le prolongement de l'opération militaire européenne voulue par la France en 2008, sous prétexte de sécurisation des camps de réfugiés et d'aide à la résolution de la crise au Darfour. Si ces deux problèmes demeurent inchangés, la France n'a pas cru devoir protester contre le départ de la force de l'ONU autrefois jugée indispensable, dont le dictateur tchadien craint qu'elle puisse maintenant interférer dans le processus électoral ou l'éventuelle répression post-électorale. La situation a également permis à Déby de hausser le ton à l'égard des autorités françaises, en exigeant un dédommagement financier à la présence permanente des quelques 1150 soldats français.

Si l'opposition civile tchadienne a réussi à obtenir la création d'une Commission électorale indépendante, la détermination de ses attributions et de son fonctionnement continue de susciter de vives tensions avec le pouvoir tchadien, dont on se doute bien qu'il ne renoncera ni au pouvoir ni aux moyens jusqu'ici utilisés pour le conserver. La révision du corps électoral est également contestée. Enfin, à destination des opposants qu'il n'a pas réussi à débaucher, le régime a augmenté les moyens matériels de ses forces répressives et a tenté de pérenniser les mesures liberticides (en particulier contre la presse) prises au nom de « l'état d'urgence » après l'offensive rebelle de février 2008. Nul doute qu'une nouvelle mascarade électorale ne pourrait que contribuer à replonger le pays dans la guerre civile.

Robin Guébois

Kenya: referendum...et après ?

Le changement de la Constitution au Kenya vient de loin. Il a été porté dans les années 80 par les militant-e-s de la société civile, engagé-e-s dans la lutte pour la défense des droits humains et pour le multipartisme, contre le gouvernement de Daniel Arap Moi et du parti unique la KANU. En 1997, se constitue la 4Cs « coalition des citoyens pour le changement constitutionnel » qui en fit un préalable avant les élections de 1997. La nouvelle Constitution adoptée lors du suffrage universel du 4 août par 67,25 % des votant-e-s serait, pour beaucoup d'observateurs, la plus progressiste après celle de l'Afrique du Sud.



Des Kenyan-e-s attendant de voter lors du référendum à Nairobi (AP)

A certains égards, ce n'est pas faux, car cette nouvelle Constitution réaffirme les libertés fondamentales du droit d'association, d'expression, de manifestation, de la presse etc. Si elle s'inscrit dans le cadre d'un régime présidentiel, elle en restreint cependant le pouvoir: en premier lieu par la limitation du nombre de mandats à deux; ensuite par la possibilité pour l'Assemblée Nationale de destituer le président; enfin l'Assemblée a par ailleurs un droit de veto sur la nomination des hauts fonctionnaires tels les procureurs, gouverneurs régionaux etc. Cette Constitution prévoit la création d'un Sénat représentant d'une part les contés du pays et d'autre part, les partis politiques représentés à la proportionnelle et la création d'une Cours Suprême.

Des nouveaux droits apparaissent: la transmission de la mère à l'enfant de la nationalité, la possibilité d'un droit à l'avortement s'il existe un risque de santé pour la mère. Cette disposition, et cette autre prévoyant le maintien des tribunaux de Cadis (tribunal musulman pour les affaires de la vie quotidienne) ont déclenché l'ire des églises chrétiennes, qui ont mené une campagne

virulente contre l'adoption de la nouvelle Constitution tout comme l'ancien dictateur Arap Moi.

Mais si le résultat du référendum a été salué par l'ensemble des chancelleries occidentales, il ne règle aucunement les problèmes fondamentaux des kenyan-e-s. En effet, cette Constitution s'inscrit dans le cadre politique capitaliste et se refuse à garantir la satisfaction des besoins sociaux des populations. Le référendum a surtout servi à légitimer une classe politique qui en 2007, lors des élections présidentielles, n'avait pas hésité une seconde à susciter les haines ethniques entre la population pour tenter de conquérir le pouvoir, ce qui vaut d'ailleurs une ouverture d'enquête de la Cour Pénale Internationale.

La nouvelle Constitution soulève aussi des interrogations concernant la question de la terre qui est un sujet de la plus grande importance pour un pays où plus de 70 % de la population est rurale. Les régimes de propriété de la terre sont d'une extrême complexité avec les anciennes « crown land » qui sont maintenant des terres gouvernementales, les « trust land », sur lesquelles sont les différentes communautés mais qui sont gérées par les administrations provinciales et enfin, les terres privées. En 2004 le rapport Ndungu a fait le point sur les problèmes fonciers. Il a mis en évidence, le trafic de titres de propriété, la corruption, l'injustice et la politisation dans la distribution des terres sous les régimes de Kenyatta, après l'indépendance, et sous celui de son successeur Arap Moi. Le rapport relate aussi des expulsions de terre de certaines communautés au profit d'autres.

La Constitution, qui entrera en vigueur en 2012, doit instaurer une commission nationale de la terre, indépendante, qui devrait répondre aux problèmes fonciers qui sont sources de multiples disputes parfois violentes entre ethnies, et ont été instrumentalisées par les dirigeants des différents partis bourgeois qui se disputent le pouvoir. La méfiance est donc grande parmi la population sur la capacité de cet Etat bureaucratique et corrompu, plus prompt à créer des problèmes qu'à les résoudre de manière justes, en offrant des solutions acceptables pour tous.

Les solutions aux problèmes sociaux et fonciers passeront par une mobilisation des populations, pour imposer une autre répartition des richesses, en s'affranchissant des réflexes de replis ethniques qui ne servent que les cliques des factions bourgeoises.

Paul Martial

Les révoltes de la faim au Mozambique

Les récentes émeutes de la faim qui ont eu lieu début septembre au Mozambique ont mis ce pays sur le devant de la scène. Cette ancienne colonie portugaise, située en Afrique australe, a gagné son indépendance en 1975. Un an plus tard, les tenants de l'apartheid en Afrique du sud et en Rhodésie (actuellement Zimbabwe) vont susciter, contre le nouveau régime jugé trop radical, une guerre civile



qui sera financée par les Etats-Unis au nom de la lutte contre le communisme. Une guerre qui fera un million de mort-e-s et laissera le pays exsangue avec, comme souvenir meurtrier, des milliers de mines éparpillées sur tout le territoire.

Après la fin de la guerre civile, le Mozambique deviendra, dans les années 80, un bon élève du FMI à tel point que l'OCDE ne fut pas avare de félicitations « le Mozambique offre l'exemple d'une heureuse transition après un conflit : le pays a enregistré une croissance économique impressionnante de 8 pour cent, en moyenne entre 2000 et 2006, et il a su préserver sa stabilité

macro-économique et politique. » (1).

Déclenchées après une augmentation de l'eau, de l'électricité et du pain, les émeutes ont duré trois jours dans la capitale Maputo et se sont propagées à travers les grandes villes du pays.



Barricades de manifestant-e-s (Reuters)

La première réponse du gouvernement, à la misère de la population, fut une répression qui a causé treize morts, dont deux enfants et des centaines de blessé-e-s. L'obsession du gouvernement transparait à travers les déclarations des ministres et des responsables de la police : rétablir l'ordre coûte que coûte, assumant même au début le fait que les troupes tirent à balles réelles sur des manifestant-e-s désarmé-e-s pour se rétracter quelques heures après. Le seul argument avancé fut que la manifestation était illégale, argument éculé qui a déjà été utilisé pour justifier la répression de 2008, lors des émeutes de la faim et, celle plus ancienne d'automne 2000, contre les fraudes électorales



Le Mozambique, comme bien d'autres pays, s'est engouffré dans le libéralisme économique avec un FRELIMO (Frente de Libertação de Moçambique), le parti au pouvoir dépositaire de la libération du pays, qui s'est métamorphosé en représentant des capitalistes, et ceci en dépit

d'une phraséologie socialisante. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si c'est aujourd'hui Armando Guebuza, homme d'affaire multimillionnaire, qui est à la tête du pays. Ainsi tout sera fait pour attirer les capitaux. A titre d'exemple, les investissements directs de l'étranger (IDE), de 108 millions de dollars US en 2005 passeront à 588 millions en 2008 (2), mais en 2007 les dépenses de santé étaient de 18 dollars par personne ! (3)

Si les IDE, au cours des dernières années ont augmenté, ils sont surtout le fait de méga projets qui ont peu de retombées économiques positives pour la population. L'exemple de MOZAL est, à cet égard, significatif. Ce grand complexe industriel, de production d'aluminium, qui a coûté près de 2.1 milliards de dollars, engrangeant des revenus annuels de plus de dix millions de dollars, ne paie quasiment pas d'impôt car ce complexe bénéficie, comme les autres, d'une franchise fiscale avoisinant les 100%. (4). Même l'OCDE, qui passe difficilement pour une officine altermondialiste, dans son rapport de 2008 souligne qu' « un meilleur rendement de l'impôt sur les sociétés conforterait les revenus publics » et, de manière plus explicite, donne comme conseil au gouvernement : « il lui faudra mobiliser d'avantage de recettes fiscales en provenance, notamment, des mégaprojets » (5). Cette politique se confirme actuellement, ainsi au cours du dernier trimestre, les IDE ont quadruplés sur le premier semestre

2010 par rapport à 2009 sur la même période (6).

Pour pallier l'absence de politique fiscale des grandes entreprises, le gouvernement compte sur l'aide au développement, mais quand celui-ci baisse, comme c'est le cas actuellement passant de 52 % à 45 %, le gouvernement tente de faire payer la population en augmentant les prix. Le président Guebuza avait beau promettre, lors de la campagne présidentielle en octobre 2009 : « nous allons travailler pour garantir le succès de la lutte contre la pauvreté » (7), pourtant le niveau de vie est toujours aussi bas, l'espérance de vie stagne depuis des années à 48 ans et, a priori, les dernières mesures d'augmentations de 17 à 30% du prix pain, cumulées à celle de l'électricité de 13% et des carburants de 8%, ne vont pas dans le sens de la lutte contre la pauvreté, contrairement à ce que prétend le gouvernement. En effet, il considère que sa politique d'augmentation des prix « est l'unique solution pour sortir le pays de la pauvreté ». (8)

Le jeudi 2 septembre, après un conseil des ministres exceptionnel, le porte parole du gouvernement, Alberto Nkutumula, déclarait que « le gouvernement va continuer sa politique économique. L'augmentation des prix est irréversible. » (9) Quelques jours plus tard ce dernier a dû annuler les augmentations de prix pour éviter un embrasement du pays. Les gens sont à bout, ils sont réduits à vivre au jour le jour, particulièrement ceux du secteur informel qui représentent les trois quarts de la population.



Des habitant-e-s de Maputo font la queue pour acheter du pain. (Reuters)

En effet rien n'a été fait pour eux malgré l'augmentation régulière du taux de croissance de l'économie. Il est vrai que croissance ou pas, le social est un facteur dans le libéralisme dont le seul objet est d'être ... sacrifié.

Paul Martial

-
- (1) BAfD/OCDE 2008 perspectives économiques en Afrique Mozambique
 - (2) Source : bases de données des Statistiques financières internationales et de la balance des paiements du Fonds monétaire international et Financement du développement dans le monde de la Banque mondiale.
 - (3) Source : Organisation mondiale de la santé, Rapport sur la santé dans le monde et mises à jour, OCDE, rapports sur les pays membres, et Banque mondiale, évaluations de la pauvreté et études par pays et par secteur.
 - (4) Voir Le Monde du 04/07/06
 - (5) BAfD/OCDE 2008 perspectives économique en Afrique Mozambique
 - (6) AIM N°407 17 août 2010
 - (7) AFP du 26/10/09
 - (8) [http://www.rfi.fr/afrique/20100906-le-mozambique-faim?](http://www.rfi.fr/afrique/20100906-le-mozambique-faim?ns_campaign=nl_MONDE070910&ns_mchannel=newsletter&ns_source=emailvision&ns_linkname=lire-1&ns_fee=0)
 - (9) idem

Les confréries musulmanes au Sénégal : histoire, pouvoirs, débats

L'Islam est présente en Afrique soudano-sahélienne depuis le XI^e siècle et s'y est propagé jusqu'au XIX^e siècle. C'est pour assurer la gestion de la Cité que les régimes aristocratiques tieddo (animistes pour la plupart) recrutèrent des marabouts comme cadis, secrétaires, chanceliers. En effet, ces derniers étaient surtout considérés comme des lettrés et des intellectuels. C'est seulement à partir de la fin du XVII^e siècle que les marabouts commencèrent à mener la guerre sainte contre l'aristocratie locale pour lutter contre l'esclavage qu'elle pratiquait.

Les Français n'étaient pas visés par ces guerres saintes et pouvaient même bénéficier de la protection de certains marabouts tant qu'ils ne pratiquaient pas l'esclavage. Ce pacte fut très rapidement rompu par les Européens qui apportèrent leur soutien aux négriers de Saint-Louis notamment en soutenant le Damel (Roi) du Cayor Amari Ngoné contre l'anti esclavagiste Abdoul Kader. C'est bien à partir de cette rupture du pacte que le Jihad s'étendit aux Européens. Ainsi, les marabouts combattirent sur deux fronts, contre l'aristocratie locale (partisane de l'esclavage) et contre les colonisateurs qui, s'alliant avec les rois locaux selon leurs intérêts ou les combattant pour les mêmes raisons, finirent par remporter la victoire finale.

Certains marabouts continuèrent pourtant la résistance active, comme le Cheikh El Hadj Oumar Tall qui lança un appel au Jihad en 1855 mais n'eut pas le soutien ses confrères locaux dont certains lui étaient carrément hostiles. Les marabouts du Sénégal, battus par la puissance militaire française, choisirent par suite la résistance passive et culturelle (Jihad Akbar). Ce fut le cas de El Hadji Malick Sy (Tijanisme) et Ahmadou Bamba (fondateur du Mouridisme). Les populations se regroupèrent autour de ces marabouts qui leur apportaient réconfort et soutien moral en les incitant surtout à la patience (en attendant que Dieu les sorte de cette douloureuse occupation des infidèles).

La France, qui avait compris depuis longtemps le pouvoir que portaient les marabouts locaux, en fit des alliés en les recrutant comme conseillers, traducteurs, et même parfois faisant office de diplomates (comme le marabout sénégalais Bou El Mogdad secrétaire et conseiller de Faidherbe pour la Mauritanie). Ces marabouts très influents, rédigèrent des « fatwas » destinés à convaincre les musulman-e-s que l'occupation des pays maures par les Français était un bienfait de Dieu et que les Français étaient venus mettre fin à l'anarchie, aux guerres tribales, au pillage, à l'insécurité et que leur présence devait permettre l'expansion de l'Islam. D'autres marabouts ainsi que des notables locaux ont même combattu aux côtés des Français (c'est le cas Bou Kounta de N'Diassane) ou par leur influence, réussit à infléchir certaines campagnes militaires.

Lorsque toute l'Afrique fut sous domination européenne, la résistance passive devint la règle. Les marabouts sénégalais Cheikh Ahmadou Bamba et El Hadji Malick Sy choisirent alors la coopération avec les colons français tout en refusant toute collaboration. Ils contribuèrent ainsi à une propagation encore plus rapide de l'Islam dans ces contrées où l'animisme est très présent. L'Islam des confréries maures (Khadiya) recula très fortement au Sénégal au profit d'un Islam local qu'on pourrait qualifier d'Islam noir. Tout en réhabilitant les grandes figures guerrières de l'Islam local (El Hadj Malick Sy donna sa propre fille en mariage au petit fils d'El Hadj Oumar Tall qui combattit les Français), les marabouts de l'ère coloniale réussirent la prouesse d'étendre leur influence au delà de la zone sénégalaise (jusqu'en Mauritanie) inversant ainsi les rôles. Au fil du temps, un État dans

l'État se constitua autour des fiefs de certains marabouts influents, ce qui constitua très rapidement une menace pour le colonisateur français qui commença à se méfier des marabouts et à les persécuter (déportation au Gabon de Cheikh Ahmadou Bamba en 1895 et en 1903 en Mauritanie).

Les Français, tolérants vis-à-vis de l'enseignement de l'arabe, commencèrent à imposer le français tout en restant conciliant avec la « nouvelle aristocratie maraboutique » notamment dans le choix des cadis (souvent choisis parmi les enfants des marabouts). Pendant les deux guerres mondiales, la collaboration entre pouvoir colonial et pouvoir local représenté par les marabouts dont l'influence permit le recrutement de beaucoup d'Africains appelés à contribuer à l'effort de guerre. Les confréries religieuses prêchèrent la soumission des Sénégalais à la France (tournée de Thierno Seydou Nourou Tall dans toute l'Afrique de l'ouest pour inciter les Africains à s'engager dans l'effort de guerre) et organisèrent des séances de prières pour la victoire de la métropole. Certains marabouts s'occupèrent même de tâches de renseignements comme le chérif Maky Haidara de Sédhiou avec comme mission d'observer les mouvements de populations en direction de la Guinée portugaise.

À l'indépendance du Sénégal, le pouvoir des marabouts était déjà bien posé. État dans l'État au temps du pouvoir colonial, les confréries maraboutiques devinrent grâce au pouvoir économique (culture de l'arachide, cotisations des fidèles) de véritables contre-pouvoirs potentiels. Les hommes politiques sénégalais comprirent aussi dès l'Indépendance leur influence et vont tenter de s'en approprier. Senghor (bien que chrétien), obtint le soutien des marabouts pour remporter la victoire contre Lamine Guèye (aristocrate de Saint-Louis et premier juriste noir de l'Afrique française) et rester au pouvoir par la suite. Abdoulaye Wade, l'actuel président du Sénégal, est issu de la confrérie mouride et ne le cache nullement.



Prière à la Grande mosquée de Touba dont Cheikh Ahmadou Bamba, fondateur de la confrérie des Mourides, avait décidé l'édification en 1926

Aujourd'hui, l'Islam sénégalais représenté par les confréries, reste pourtant garant d'un Islam « modéré » face à ce qui apparaît souvent comme un Islam plus dur originaire du Maghreb et des pays arabes. Mais même si les marabouts ont un rôle très important dans ce pays à majorité musulmane (rôle d'éducation, conscience morale), la séparation entre pouvoir politique et pouvoir religieux reste seule garante de la démocratie. Les chefs religieux ne doivent pas devenir des faiseurs de roi à défaut d'être eux mêmes rois.

Les résistances sociales sur le continent

Le mois d'août 2010 a été marqué par la grande grève des fonctionnaires d'Afrique du sud exigeant les augmentations de salaires et l'augmentation de la prime de logement. Cette grève, comme le montre l'article qui suit, a ébranlé l'édifice gouvernemental de la classe dirigeante. En effet, derrière les revendications sur le pouvoir d'achat, c'est un véritable ras le bol de l'injustice qui s'est exprimé. Le ras le bol de cette élite ou prétendue telle qui impose l'austérité au peuple mais qui use de ses pouvoirs et de ses relations pour s'enrichir effrontément. La grève des fonctionnaires en Afrique du Sud est loin d'être isolée, elle s'inscrit dans une combativité ouvrière qui s'est manifestée notamment à travers les luttes des mineurs et de la chimie, à l'image des travailleurs de l'entreprise de Bridgestone. L'Afrique du sud n'est pas un cas à part, comme en témoignent les luttes des travailleurs du pétrole au Nigeria et au Gabon. A Madagascar, ce sont les travailleurs du projet Ambatovy qui occupent le chantier tant que les engagements patronaux ne sont pas tenus. Algérie, Tunisie, Sénégal, Sahara occidental, Djibouti, Egypte ... Dans tous ces pays, les résistances ouvrières apparaissent. Leur trait commun est de ne plus se laisser faire, de ne plus baisser les bras. Comme le déclare le chanteur ivoirien Tiken Jah Fakoly lors de son soutien à la grève des salariés de l'agence d'Air France à Bamako « Je les encourage, parce qu'il n'y a que comme cela qu'on pourra changer les choses en Afrique ». Et nous autres, à Afriques en lutte, on est radicalement sur le même tempo !



Grève massive en Afrique du sud

En Afrique du sud, les luttes sociales ne se sont pas arrêtées avec la coupe de monde de football. Au contraire, ces dernières semaines, un nouveau conflit massif et qualifié de « dur » s'est déroulé dans ce pays, le deuxième au monde pour ce qui est des inégalités sociales.

Lundi 6 septembre, après vingt jours de lutte, les syndicats sud-africains ont « provisoirement » arrêté la grève de la fonction publique. Ils se sont donnés trois semaines pour consulter leur base et décider s'ils accepteront la proposition salariale du pouvoir qu'ils avaient initialement rejetée.



Manifestation des fonctionnaires en grève à Pretoria (Themba Hadebe/AP)

La grève, commencée le 18 août dernier, avait mis en mouvement 1,3 million de membres de la fonction publique dont les salaires sont souvent extrêmement bas (au point qu'on pouvait lire sur les pancartes des manifestant-e-s : « les prostituées gagnent plus que les enseignant-e-s »). Elle a surtout touché les hôpitaux et les écoles, mais certains signes annonçaient une extension au secteur privé. Ainsi, le syndicat des mineurs, le NUM (National Union of Mines' Workers), avait annoncé le 27 août dernier une grève de solidarité pour le jeudi 2 septembre, avant de suspendre l'appel afin de permettre aux

salariés et aux syndicats des services publics « d'étudier la proposition salariale » du gouvernement. Avec 320 000 adhérent-e-s, il s'agit de la plus grande fédération syndicale de branche en Afrique du Sud, dont l'industrie minière est le premier secteur économique.

« Aujourd'hui nous avons rejoint les piquets de grève de nos camarades du Nehawu (syndicat national des travailleurs de la santé et ses alliés) qui travaillent à l'hôpital. Nous sommes plus forts tous ensemble. Et nous continuerons à l'être jusqu'à ce que nos demandes obtiennent gain de cause. [...] Nous ne pouvons pas survivre avec les salaires que nous gagnons. Un salaire de 7 000 rands par mois (950 dollars) ne peut pas vous permettre d'avoir un lieu de vie décent et assez d'argent pour vous nourrir et répondre aux besoins de votre famille. Zuma dit que nous sommes égoïstes. Mais le gouvernement a trouvé l'argent pour la coupe du monde et pour augmenter significativement le salaire des députés. Il peut se permettre de nous payer pour que nous ayons un minimum vital » (Lebo, un enseignant gréviste, près de son piquet de grève situé à l'hôpital Chris Hani Baragwaneth, dans le quartier de Soweto à Johannesburg)

Les salarié-e-s des services publics réclamaient une augmentation générale de 8,6 % des salaires et une revalorisation de l'allocation d'aide au logement, qui est actuellement de 600 rands mensuels, à 1 000 rands (l'équivalent de 107 euros) pour permettre aux fonctionnaires de se loger dignement en suivant le coût réel des logements locatifs. Le gouvernement propose désormais une augmentation de 7,5 % (après avoir d'abord proposé 7 %) et une revalorisation de l'allocation logement à 800 rands, l'équivalent de 86 euros par mois.

« Il y a deux sortes de gens en Afrique du sud, ceux qui ont de l'argent et ceux qui n'en n'ont pas. Ceux qui n'en n'ont pas forment la plus grande majorité. Le prix des logements est inabordable, les salaires trop bas et les hauts taux d'inflations ne permettent pas de sortir de la pauvreté, laissant les ouvriers agars. Nous sommes étouffés et nous ne pouvons pas survivre, c'est pour cela que nous sommes en grève. J'étais employé dans un hôpital et je sais combien les conditions sont difficiles. Dans la seule province du Gauteng (à Johannesburg) nous avons besoin

de 6 000 infirmières supplémentaires. Le gouvernement dépeint les grévistes comme des êtres égoïstes. Mais c'est la classe ouvrière qui souffre, c'est nos hôpitaux et nos écoles qui ne sont pas financés. C'est pour cela que les travailleurs se préparent à être solidaires avec nous jeudi. Nous avons fait une grève en 2007 et nous étions inquiets sur le fait que les ouvriers ne puissent pas recommencer, mais la grève de cette année a été encore plus efficace. Comme le savent les ouvriers, nous n'avons que deux armes : notre unité, que nous devons préserver pour qu'elle n'éclate pas, et notre capacité à lutter. Je voudrais dire aux autres travailleurs : notre lutte est votre lutte. Nous sommes entraînés de mener une lutte globale contre le néolibéralisme, contre les patrons qui veulent nous forcer à payer leur crise. Si nous sommes prêts à mener une lutte difficile, que nous restons unis, nous pouvons gagner.» (Mzwandile Makwayiba, un des leaders de NEHAWU, l'un des plus gros syndicats dans le service public. Témoignage cité par Andy Wynne, traduit de l'anglais par Charlotte.)

Hésitations

Les syndicats hésitent à accepter ces augmentations inférieures à leurs revendications, mais ils doivent tenir compte d'une baisse relative de popularité de leur mouvement. D'abord massivement soutenu, celui-ci a perdu un peu de terrain parmi les familles pauvres dans la mesure où les urgences des hôpitaux ne fonctionnaient plus (des cas individuels de décès pour cette raison étant même signalés). Les familles des milieux populaires n'ont pas la possibilité, réservée aux élites de l'Afrique du Sud post-Apartheid, de scolariser leurs enfants dans le privé ou d'avoir recours aux cliniques privées.

Face à l'impact important de la grève, le gouvernement avait mobilisé jusqu'à 4 000 militaires afin de travailler aux urgences des hôpitaux, pour y « assurer les soins, la sécurité et le nettoyage ». C'était le cas dans 64 hôpitaux au total. La mobilisation des militaires – ajoutée aux heurts importants entre grévistes et policiers – a contribué à produire des images spectaculaires du mouvement social.

Dans les coulisses, se déroulait aussi une lutte politique sourde entre les directions de l'ANC (African National Congress, le parti au pouvoir) et celle de la confédération syndicale Cosatu, forte de ses 2 millions de membres. La Cosatu forme avec le Parti communiste sud-africain (SACP) et l'organisation de jeunesse du parti dirigeant (Ancyl), une alliance soutenant en principe l'ANC, mais réclamant des progrès sociaux... au lieu de laisser s'enrichir une nouvelle bourgeoisie affairiste « noire » qui gravite autour de la direction de l'ANC. À travers cette grève, la Cosatu a tenté d'avancer dans le sens des intérêts des travailleurs tout en évitant de couper totalement le « cordon ombilical » avec l'ANC, dont elle était le « bras syndical » durant la période de la lutte contre l'apartheid.

Bertold du Ryon



Brèves d'actualités sociales sur le continent en septembre

Source : www.labourstart.org

Algérie, 9 septembre: grève sauvage des dockers du port d'Alger contre l'augmentation des cadences.

Egypte, 21 septembre: les travailleurs de l'usine textile d'Aboul Seba, à Mahalla, manifestent pour réclamer le paiement de leurs salaires. Plus de 4000 salariés sont employés sur le site qui comprend 3 usines. C'est le troisième mouvement de revendications depuis le début de l'année.

Botswana, 23 septembre : grève de zèle des enseignants et des infirmiers sur les salaires et les conditions de travail.

Zambie, 27 septembre : grève des médecins pour l'amélioration des conditions dans le secteur de la santé.

Nigeria, 27 septembre: menace de grève des syndicats pétroliers qui protestent contre la nouvelle loi fédérale censée régir le secteur.

7 octobre: journée mondiale du travail décent

La CGTM de Mauritanie organisera un meeting de célébration le 7 octobre 2010 avec la participation du Mouvement national des femmes, des jeunes, des travailleurs de l'informel, et différents syndicats nationaux. Parmi les thèmes retenus : l'amélioration des conditions de travail des fonctionnaires, gage d'un service public de qualité, la croissance et les emplois décents pour tous, l'hygiène et la sécurité au travail, la reprise des négociations sociales.



La Jeunesse Ouvrière Chrétienne du Gabon (JOC GABON), organise la célébration, la vulgarisation, la sensibilisation des travailleurs, des employeurs et de l'État sur la Journée Mondiale du Travail Décent au Gabon le Jeudi 7 octobre 2010 à partir de 10 h à l'ancienne Gare Routière lieu hautement fréquenté par la population librevilloise.

Le 7 octobre 2010, la Fédération des syndicats d'Afrique du Sud (FEDUSA) se joindra à la 3^{ème} journée mondiale pour le travail décent. [...] la FEDUSA mettra l'accent sur la liberté d'expression et comment cela se rapporte à un travail décent. Le travail décent se réfère à des possibilités de travail qui soit productif et apporte une juste rémunération ; la sécurité sur les lieux de travail et la protection sociale pour les familles ; de meilleures perspectives de développement personnel et l'intégration sociale ; la liberté pour les gens d'exprimer leurs préoccupations, de s'organiser et de participer aux décisions qui affectent leur vie ; et l'égalité des chances et de traitement pour toutes les femmes et les hommes.

Plus d'information : <http://www.wddw.org/>

Haïti : en attendant les élections

Avec la tentative ratée de Wyclef Jean de se présenter aux élections, prévues le 28 novembre 2010, les présidentielles haïtiennes ont fait parler d'elles. Si la superstar a tourné les regards sur la légitimité de son entreprise, sa candidature est à l'image de la totalité du processus électoral et de son indécence. Dans le contexte terrible d'une reconstruction du pays qui s'apparente à une « thérapie de choc », Jean est le digne représentant d'un capitalisme néo-colonial, ami des grandes puissances et des anciens bourreaux à leur solde, qui tire profit du séisme pour faire d'Haïti une réserve de travail surexploité.



L'élection, comme la catastrophe récente, ne peuvent se comprendre sans référence à cette structure inégalitaire et au rôle de l'impérialisme américain dans l'occupation et le pillage des ressources haïtiennes, effectués de concert avec les Nations Unies et, notamment, le pouvoir français.

La catastrophe et l'occupation

Le séisme fut l'occasion pour les États-Unis de renforcer le contrôle militaire du pays. Ces derniers ont pris en charge la reconstruction, sous l'égide de Bill Clinton, et le réseau aérien est sous contrôle US depuis le 13 janvier 2010. Obsédés par les risques de pillage et la crainte des masses, les autorités étatsuniennes ont plutôt fait entrer des soldats et des armes que des médecins et des vivres. Pire encore, certains convois, comme ceux de Médecins Sans Frontières, ont été renvoyés en République Dominicaine au lieu d'arriver à bon port.

Par quatre fois les troupes américaines ont envahi le sol haïtien depuis 1915. Si les formes et les motivations ont varié, leur visée a toujours été de restaurer la « stabilité » et la « sécurité » sur l'île. Cette volonté de pacification nous rappelle sans cesse qu'Haïti fut le pays de la première abolition de l'esclavage et de la première lutte anticoloniale victorieuse, toutes deux menées par des esclaves et d'anciens esclaves entre 1791 et 1804. On comprend dès lors que les grandes puissances, autrefois la France et maintenant les États-Unis épaulés par la communauté internationale, fassent preuve de tant d'énergie

répressive, économique et militaire, pour éteindre la révolte qui menace leurs intérêts.

De 1957 à 1986, les États-Unis soutinrent le régime des Duvalier, père et fils, d'abord comme alliés anticommunistes contre Cuba, puis comme économie ouverte, où leurs exportations détruisaient l'économie paysanne. L'impérialisme produit la structure inégalitaire à l'origine des conséquences meurtrières du séisme : une mince élite proche des États-Unis et des masses appauvries, main d'œuvre à la merci des sweatshops et vivant dans les bidonvilles. Chaque opération militaire américaine ou plus récemment de l'ONU sur l'île est venue en appui de mesures libérales, qui rendirent les gouvernements impuissants et le pays dépendant de la dette et des ONG.

Les élections dans tout ça

La mascarade électorale se produit dans le cadre d'une nouvelle « thérapie de choc », où il est surtout question de sécuriser de nouveaux investissements dans le tourisme ou le textile bon marché, que d'aider les populations. Elle prolonge le programme que l'impérialisme a imposé au pays sans discontinuer depuis la chute de la dictature de Duvalier fils : couper court à toute initiative populaire. En effet, le grand absent des élections est le parti Fanmi Lavalas, emmené par Jean-Bertrand Aristide, personnage controversé, mais qui fut à la fois le porte-parole des mouvements populaires des années 80, et le premier président élu démocratiquement. Renversé en 1991 par d'anciens loyalistes de la dictature, il fut réintroduit par Clinton lui-même pour pacifier l'île, faire entrer des marines, et introduire des mesures libérales. Mais Aristide, réélu en 2000, refusa de privatiser le secteur public, et augmenta le salaire minimum. Il demanda en outre à la France de rembourser la dette d'indépendance, ce qui lui valut une fin de non-recevoir par Dominique de Villepin, conseillé par Régis Debray, et la participation active des services français au deuxième coup d'État (2004) qui l'éloigna définitivement du pouvoir. L'île est depuis lors restée sous contrôle onusien, ce qui n'était sans doute pas suffisant pour l'impérialisme américain, qui a toujours plus besoin de lier les mains du pouvoir, déjà considérablement affaibli, de René Préval, ancien bras droit d'Aristide converti au néolibéralisme.



Ni Aristide, ni Fanmi Lavalas, n'ont le droit de participer aux élections. C'est là tout le scandale de ce scrutin : il entérine la démocratie militaire, néo-coloniale, qui écrase les peuples en chaque lieu où l'ordre impérialiste est remis en cause.

Félix Boggio

Dans une lettre ouverte publiée [le 16 août 2010] dans le quotidien français Libération, plus de 90 écrivains, universitaires de renom et autres personnalités mondialement connues demandent publiquement au gouvernement français de restituer les 90 millions de francs or extorqués par la France à Haïti à la suite de son indépendance. Parmi les signataires, on retrouve le linguiste du MIT Noam Chomsky, la journaliste Naomi Klein, les écrivains Eduardo Galeano et Ariel Dorfman, le professeur de l'Université de Princeton Cornel West, les philosophes français Alain Badiou, Étienne Balibar et Jacques Rancière, ainsi que plusieurs membres du Parlement européen, incluant le militant altermondialiste José Bové. Des membres de l'Assemblée nationale de France et du Québec, de même que Walden Bello, écrivain et membre élu de la Chambre des représentants des Philippines, ont également signé la lettre.

« **Lettre ouverte au président français Nicolas Sarkozy pour la restitution des 90 millions de francs or extorqués par la France à Haïti à la suite de son indépendance** ». A lire sur le site du CRIME: <http://www.diplomatiegov.info/openletter.fr.html>

Les intérêts français bien défendus à l'AFD

Ce fut une nomination extrêmement politique : c'est le président Nicolas Sarkozy lui-même qui a choisi le nouveau directeur général de l'Agence française de développement (AFD), Dov Zerah, nommé en conseil des ministres le 2 juin 2010. La candidature de Dov Zerah a été vigoureusement défendue par l'avocat Robert Bourgi, intermédiaire – officieux mais bien connu – entre le président Sarkozy et plusieurs autocrates africains, actuellement l'une des têtes de pont des réseaux de la « Françafrique ».



De 1999 à 2002, Dov Zerah était à la tête de l'ancienne CFDT (Compagnie française pour le développement des fibres textiles), privatisée sous sa responsabilité en 2001 pour devenir « Dagrif » (Développement des agro-industries du Sud) puis, en 2008, « Géocoton ». Aujourd'hui, cette société privée est contrôlée à 51 % par le groupe Advens du patron franco-sénégalais Abbas Jaber, spécialisé dans l'import-export, et à 49 % par la société française CMA-CGM, compagnie de fret maritime. Le développement de l'agro-business en Afrique, historiquement basé sur des monocultures tournées vers l'exportation, reste toujours cher au cœur de Dov Zerah. A peine arrivé à la tête de l'AFD, il nomme Didier Mercier, jusqu'ici directeur général de Dagrif/Géocoton, secrétaire général.

Ses premiers voyages en Afrique en tant que directeur général de l'AFD, confirment les nouvelles orientations de l'Agence dont est porteur Dov Zerah. Le 14 juin, il s'est ainsi rendu au Sénégal pour convenir du financement d'une autoroute et d'un canal. L'autoroute est financée par l'AFD à hauteur de 30

millions d'euros, mais non pas au titre de l'aide, mais par un crédit (remboursable). L'ouvrage est d'ailleurs réalisé par un groupe privé français, Eiffage, ce dernier étant ainsi subventionné par les moyens de l'AFD. Le groupe Eiffage exploitera cette autoroute à péage pendant une durée de 30 ans, en vertu d'un contrat de concession conclu avec le pouvoir sénégalais.

L'AFD avait en 2009 un budget annuel de 6,2 milliards d'euros et employait 1412 agents. Ces dernières années, elle avait une double fonction : donner des financements à des pays pauvres ou « émergents » en vue de réduire la pauvreté – les aides pour atteindre les « Objectifs du millénaire » censés réduire la pauvreté « de moitié » entre 2000 et 2015 – d'un côté ; défendre l'influence française dans ses zones d'activité, de l'autre côté. Sous Dov Zerah, qui affirme notamment qu'il faut « sortir de la compassion », c'est clairement le deuxième aspect qui l'emporte sur le premier.

Ainsi le journal Le Monde résume-t-il les objectifs poursuivis par Nicolas Sarkozy, à travers sa nomination : « Il aurait reçu mission de mettre ses milliards au service des intérêts français et moins à des programmes sanitaires et éducatifs. ». Un chercheur de l'AFD cité par le quotidien explique ainsi que son nouveau patron « ne parle guère des biens publics mondiaux ou du réchauffement climatique ». Et Dov Zerah lui-même déclare qu'en période d'austérité budgétaire et de moyens réduits, il faut les recentrer « l'Afrique francophone (...), l'ancienne Indochine et les pays où nos troupes sont en action ». Bref, c'est « l'aide » au service de l'impérialisme français.

Bertold de Ryon

Au Togo, la mentalité coloniale qui perdure

La vieille impunité coloniale n'est plus tout à fait ce qu'elle était. Parfois, il arrive que des raisons tactiques commandent à la fameuse « raison d'Etat » de prendre ses distances avec un comportement qui sent un peu trop ouvertement la mentalité colonialiste.



C'est ce qui est récemment arrivé au Togo. Un militaire français a dû apprendre la leçon à ses dépens. La scène où on voit le voir interpellé, de façon violente, un photographe-journaliste togolais, Didier Ledoux, a vite fait le tour du monde. Elle s'est déroulée le mardi 11 août à Lomé, au Togo, en marge d'une manifestation de l'opposition qui continue à dénoncer l'élection présidentielle truquée du 4 mars dernier. Au cours de la scène (vidéo sur Youtube : http://www.youtube.com/watch?v=wcVvyhgu_2M), on entend le militaire français apostropher le

photographe togolais, le tutoiement étant de rigueur. L'officier est mécontent d'avoir été pris en photo et exige que le journaliste la supprime, puis il le menace de faire appel au régiment des commandos de la garde présidentielle, « pour foutre un peu d'ordre là-dedans », avant de demander à des gendarmes togolais, qui entourent et malmènent Didier Ledoux, de « le foutre en taule ». Ainsi, en marge d'une manifestation de l'opposition (contre une dictature soutenue par la France), un officier français donne des ordres à des membres des « forces de l'ordre » locales et se targue de sa position au sein de la hiérarchie de l'armée nationale.

La publicité de cet incident a fini par déranger les ministères français de la Défense et des Affaires étrangères qui ont pris rapidement leurs distances, déclarant publiquement qu'ils ne « cautionnent » ni le vocabulaire ni le comportement » de l'officier. Léonardot a été rappelé immédiatement en France et mis aux arrêts pendant dix jours c'est-à-dire qu'il a continué à effectuer son service dans les conditions normales mais il lui était interdit, en dehors du service, de quitter sa formation ou le lieu désigné par l'autorité militaire. Le militaire, qui se voit comme une victime, a par la suite déclaré s'être « fait piéger », reconnaissant tout de même incidemment qu'il avait bien « remarqué qu'un photographe [le] prenait en train de commander aux gendarmes, et [...] cela allait être très mal interprété ». Selon lui, « ce n'était pas des menaces parce que je n'ai évidemment aucun pouvoir sur la gendarmerie togolaise. » (*L'Express*) Il est fini, le « temps des colonies » ?

Bertold de Ryon

Enlèvement de ressortissants français au Niger

J eudi 16 septembre, six salariés de Sogea-Satom, filiale du groupe Vinci, et un salarié d'Areva ont été enlevés à Arlit, au nord du Niger. Cinq d'entre eux sont français. L'enlèvement aurait été commandité par un des groupes islamistes opérant dans le Sahel et se revendiquant d'Al Qaïda, peut-être le même qui avait procédé à l'enlèvement de Michel Germaneau, exécuté cet été à la suite d'une opération militaire franco-mauritanaïenne ratée. Si ce scénario est confirmé, il faut y lire une intention délibérée de frapper la France au cœur de ses intérêts économiques stratégiques sur le continent africain. C'est en effet du Niger qu'est extrait par Areva le tiers de sa production mondiale d'uranium, proportion qui doit encore progresser avec l'ouverture prochaine du gisement géant d'Imouraren. S'il y a peu de risque de voir la multinationale et l'Etat français (1er actionnaire) renoncer à une exploitation aussi rentable que dangereuse pour les populations locales, on va en revanche assister à une remilitarisation de la présence française dans les pays de la zone sahélienne.



Depuis plusieurs mois déjà, les forces spéciales françaises du COS ont renforcé leur coopération militaire avec la Mauritanie et le Mali pour ne pas lâcher du terrain face aux forces spéciales américaines, engagées depuis plusieurs années dans des programmes de formation et des exercices militaires grandeur nature avec les armées de la région, également au nom de la lutte anti-terroriste, mais visant en fait à préparer le terrain à d'éventuelles futures interventions. L'armée mauritanaïenne, bien qu'elle nie à nouveau tout lien entre la prise d'otage et sa nouvelle intervention militaire au Mali contre Al-Qaïda, confirme son rôle de supplétive de l'armée française, depuis le putsch du colonel Abel-Aziz, qui avait bénéficié des faveurs de l'Elysée. On se souvient en effet qu'en juillet dernier, la France avait tenté une libération de Michel Germaneau sous couvert d'une intervention mauritanaïenne. Abdel Aziz avait beau prétendre que ses troupes avaient agi seules, les révélations d'un journal espagnol avaient forcé l'exécutif français à reconnaître la participation d'agents de la DGSE et des forces spéciales françaises du COS. Compte tenu de l'importance que ces dernières ont pris dans la formation des corps d'élite de l'armée mauritanaïenne, c'est bien évidemment elles qui dirigeaient l'opération. Cette fois-ci, les forces spéciales françaises sont restées plus discrètes, ou se sont tenues à l'écart des combats. Des élus maliens ont également dénoncé des

bavures, un véhicule civils ayant été pris pour cible par erreur par l'aviation mauritanaïenne, tuant une fillette et sa mère et blessant plusieurs autres personnes. En juillet déjà, des civils innocents avaient été enlevés par l'armée mauritanaïenne (ce que la France avait nié), puis finalement rendus à leur communauté.

Quatre-vingt militaires français ont pris position au Niger officiellement pour n'effectuer que des vols de reconnaissance et apporter un « soutien technique » à l'armée nigérienne, mais le porte-parole du gouvernement n'a pas exclu la possibilité d'une intervention militaire française. Et en effet, différentes sources attestent également de l'arrivée de soldats du COS au Burkina et au Niger, suite au refus du Mali de voir s'installer une base militaire, même provisoire, sur son sol. Selon *Le Monde*, le président malien aurait en revanche accepté de fermer les yeux en cas d'intervention militaire, si celle-ci partait d'un pays voisin.

S'il est de plus en plus clair que la question du terrorisme va devenir centrale dans le discours visant à relégitimer la présence militaire française en Afrique, l'efficacité réelle en la matière reste à démontrer, comme l'a montré l'affaire Germaneau. A l'inverse, comme le redoutent quelques journalistes et chercheurs avisés, il faut craindre que ces discours ne se transforment en « prophétie autoréalisatrice », donnant aux groupes sahéliens qui se revendiquent d'Al Qaïda, le moyen d'accroître leur légitimité aux yeux des populations locales sous couvert d'anti-impérialisme, comme cela s'est produit avec les Talibans en Afghanistan ou les Shebabs en Somalie. Sur fond de misère et de populations sahéliennes délaissées par leurs gouvernements respectifs, certains observateurs craignent même qu'une intervention militaire française ne crée les conditions d'un embrasement régional. Et ce d'autant plus que dans le cadre d'une rivalité accrue entre la France, les Etats-Unis, la Chine et l'Algérie pour l'exploitation des ressources géologiques et le contrôle sécuritaire de la région, il n'est pas interdit de penser que certains peuvent avoir intérêt à souffler sur les braises. Les liens troubles existants entre certains membres d'AQMI et le renseignement militaire algérien sont par exemple régulièrement pointés du doigt et mériteraient d'être éclaircis.

Robin Guébois

« Areva ne fera pas la loi au Niger »

Toutes les informations sur le site du collectif:
<http://areva.niger.free.fr/>

Campagnes - Mobilisations

2010 : libérons-nous de 50 ans de Françafrique !

« Après la proclamation de l'indépendance des anciennes colonies françaises d'Afrique, des réseaux politiques et économiques ont assuré la continuité du pillage du continent africain, au profit notamment des hommes de pouvoir en France, en plaçant des dictateurs corrompus à la tête des Etats nouvellement indépendants. 50 ans après, et malgré les discours de rupture, la Françafrique est toujours d'actualité... »

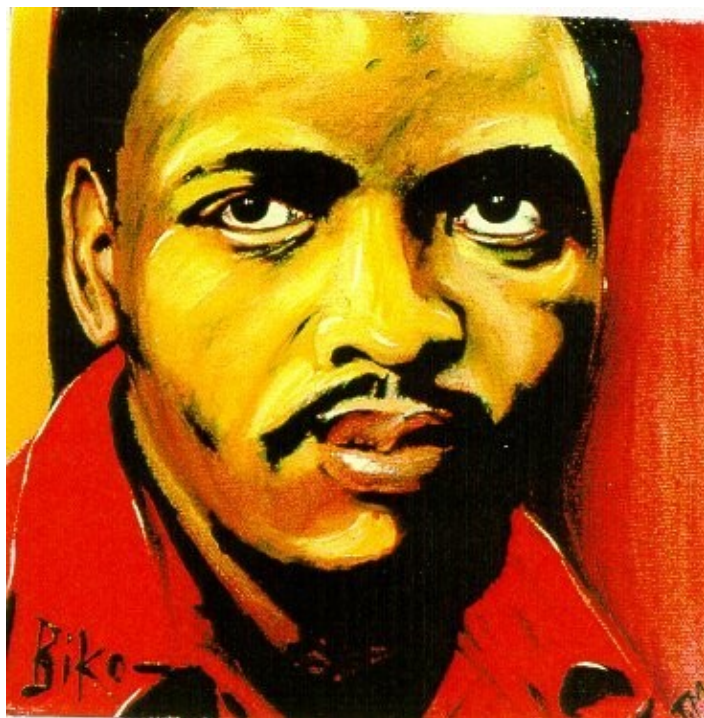
Campagne à suivre : <http://www.afrique2010.fr/>

Steve Biko : la conscience noire

Le 12 septembre 1977, Steve Bantu Biko meurt seul dans la cellule de la prison centrale de Pretoria, officiellement d'une grève de la faim. En fait, c'est une lésion cérébrale provoquée par la violence policière subie lors des interrogatoires. Arrêté le 21 août, roué de coups à plusieurs reprises, il était dans un état très grave dès le 7 septembre. Il fallut attendre le 11 septembre pour que l'on recommande son transfert immédiat à l'hôpital. La police choisit celui de Pretoria, soit à 1200 km de distance. Dans un état comateux, il est transporté à l'arrière d'une Jeep, nu à même le plancher. Un rapport des autorités accusera, plus tard, les médecins de ne pas avoir décelé les « lésions neurologiques » causées par « une chute accidentelle ».

Etudiant et militant anti-apartheid

Steve Biko est né en 1946 à King William's Town, dans la province du Cap. Son père, militant actif, est assassiné par un policier blanc en 1951. Son frère aîné est arrêté en 1963. Steve est donc très tôt confronté à la politique raciste et imprégné de militantisme. Il étudie à l'Université de médecine du Natal, où il est élu au Conseil Représentatif des Etudiants Noirs. Il est aussi délégué, en 1967, à la Conférence de la National Union Of South African Student (NUSAS) à l'Université de Rhodes. Mais révolté par sa condition de Noir-e-s dans l'Afrique du Sud de l'Apartheid, il rompt rapidement avec le libéralisme et la diversité multiraciale prônée par la NUSAS, dont il remet en cause le paternalisme blanc. La question de l'émancipation des Noir-e-s et de leur prise de conscience est désormais au cœur de son discours.



En 1969, à l'Université du Nord, il participe à la fondation du South African Students Organisation (SASO) et en devient le premier président élu. Le SASO est l'un des principaux représentants du Black Consciousness Movement (BCM) dont Biko était l'initiateur. Biko et le BCM critiquent l'ANC et les libéraux blancs, préconisant une émancipation des Noirs par eux-mêmes, en affirmant que, même s'ils sont de bonne volonté, les Blancs ne peuvent comprendre entièrement le point de vue des Noirs sur la lutte à mener. Il se prononce contre l'intégration entre Noir-e-s et Blancs, se déclarant contre « le fait qu'une minorité de colons impose en système entier de valeurs aux peuples indigènes ». Pour lui, la « libération psychologique » doit précéder la

« libération psychique » : les Noir-e-s ne peuvent se libérer politiquement de l'apartheid que s'ils cessent de se sentir inférieurs aux Blancs.

Conscience et fierté noires

La pensée de Biko est fortement influencée par les grands leaders africains-américains tels que W.E.B DuBois, Marcus Garvey (père du Panafricanisme et fondateur de l'UNIA), Malcolm X (son guide spirituel), Alain Locke, Frantz Fanon et les penseurs de la Négritude Aimé Césaire et Léopold Sédar Senghor.

L'idée que les Noirs puissent ainsi déterminer de leur propre destin et le principe de la fierté de la conscience noire eurent un grand retentissement alors que les lois d'apartheid étaient à l'apogée de leur mise en œuvre. Biko développe cette doctrine en adaptant le slogan des Black Panthers Party « Black Is Beautiful ». Attentif à la pensée de Gandhi et de Martin Luther King, il emploie des techniques de non violence, mais davantage en tant que moyen stratégique efficace de lutte face à un état répressif de l'état ségrégationniste que par conviction pacifiste.

Répression

En 1972, la SASO se prononça contre toute coopération avec les leaders noirs impliqués dans le système de l'apartheid. Biko qualifie même de « collaborateurs » les modérés travaillant à l'intérieur du système ou ceux qui prônent de tels rapprochements, et fait entériner une idéologie radicale. La même année, Biko lance le Black Peoples Convention (BPC), version post-étudiante de la SASO.

En 1973, il est détenu sous l'accusation de terrorisme avec d'autres membres de la Conscience Noire, alors que les écoles sont petit à petit politisées par les membres de son organisation et que se développent les tentatives de boycott et de fermetures des écoles réservées aux noirs, soumises à enseigner en Afrikaans (langue des colons d'origine germanique). Biko est alors banni et assigné à résidence dans sa région du Cap-Oriental. Empêché de tenir des discours en public et de parler à plus d'une personne à la fois, il parvient tout de même à faire circuler ses déclarations qui sont lues en public, dans des stades lors de match de foot. Dans le même temps, le désir d'émancipation des jeunes noirs lui fournit de plus en plus de militants qui rejettent les principes de modération et d'intégration de leurs parents.

En juin 1976 ont lieu les soulèvements populaires dans tous les townships du pays, à mesure que se durcit la répression des forces de sécurité et, notamment, la révolte des écoliers contre l'imposition de l'éducation en afrikaans, ce qui aboutira aux massacres des écoliers de Soweto.

Un meurtre impuni

Biko sera mis au secret pendant 101 jours mais, bravant les interdictions de séjour, il parcourt tout le Cap-Oriental à la rencontre des noirs. C'est alors qu'il sera arrêté le 21 août 1976. Les conditions de cette arrestation et son décès brutal sont l'objet d'une polémique internationale qui débouche sur la condamnation du régime sud-africain. A l'ONU, le Conseil de sécurité votera les Résolutions 417 (31 Octobre 1977) et 418 (4 Novembre 1977). Cette dernière impose un embargo sur les ventes d'armes à destination de l'Afrique du Sud.

Les policiers concernés ne reçoivent qu'un blâme dans un premier temps alors que les médecins impliqués sont pris à partie par leurs collègues. La police finira par confesser le meurtre à la Commission Vérité et Réconciliation à la fin des années 1990,

dont le Président Mgr Desmond Tutu, avait assuré le prêche lors des funérailles de Biko. Le 7 octobre 2003, la justice sud-africaine renonce à poursuivre les 5 policiers pour « manque de preuve et absence de témoins ».

Biko, à l'instar de Malcolm Shabazz, avait commencé à réviser son point de vue sur sa fréquentation des blancs tout en restant ferme sur le fait que l'émancipation des noirs sera l'œuvre des noirs par eux-mêmes. Son combat doit être compris comme un combat contre la classe dominante capitaliste, au delà de la question raciale.

Mariam Seri Sidibe

A LIRE

« Steve Biko », poème de Jean Mettelus en hommage à Steve Biko, dans le recueil « Voix Nègres, voix rebelles » - Editions Le Temps des Cerises.

« Vie et Mort de Steve BIKO » par Donalds Woods, Editions Stock 1978.

Cultures

A LIRE

Les négriers du foot, de Maryse Ewandje-Epee (1)

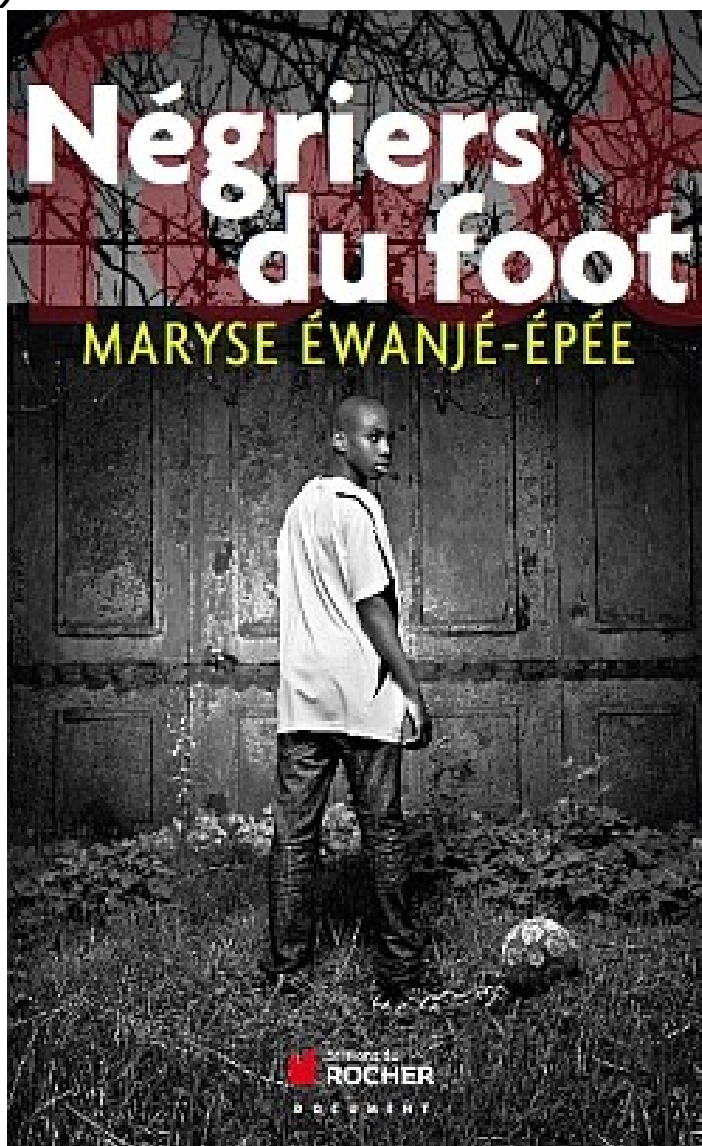
L'été 2010 a été marquant pour la défaite du foot français de haut niveau. Les insultes envers les fameux « milliardaires » que seraient nos joueurs nationaux ont pris une tournure politique sans précédent. Ribéry est prié d'aller faire des passes au Bayern, tandis qu'Anelka lui est relégué à ses supposées racines « immigrées ». Tout juste si on n'a pas ressorti le fouet pour mater nos « caïds » des stades, en les punissant comme des enfants qu'on mettrait au coin. Et bien sûr, la FFF s'est faite le porte-voix, à travers celle d'une ancienne gloire du foot lui aussi originaire d'Ivry (2), de toute la propagande Finkozemmourienne sur les gamins de banlieues et autres racailles pêtée de fric.... Qui s'la pète justement dans les vestiaires.

Mais si on peut être choqué des montants faramineux qu'empochent nos joueurs, il serait aussi grand temps de s'intéresser également aux bénéfiques engrangés par les sponsors, agents véreux, et toute une faune qui les entourent. De cela, personne n'ose en parler. Pourtant l'histoire d'Edel Apoula, camerounais de naissance mais gardien de but arménien (oui oui vous avez bien lu AR-ME-NIEN!) du PSG, serait victime du chantage d'un entraîneur, à l'origine de son transfert en Arménie en 2002. « Invité » pour un essai, le garçon alors âgé de 15 ans, jouera pour la sélection nationale arménienne, perdant tout espoir de représenter un jour son pays le Cameroun.

Si l'histoire d'Edel finit bien, sous les couleurs du PSG, combien de milliers de « genoux-crampons » arrachés d'Afrique vivent un drame silencieux ??? Ils sont des centaines d'adolescents africains, enfants-foot, qui embarquent pour le voyage sans retour vers les illusions footballistiques. En Afrique, le foot est plus qu'une passion, c'est surtout le ticket pour l'ascenseur social.

Trafic d'identités, chantage, ruines familiales, disparitions, le phénomène a bouleversé la vie de milliers de familles. Un exilé africain sur mille fait carrière dans le football. Les autres, finissent dans les statistiques des associations comme Foot Solidaire ou Manifootball, qui recensent plus de 200 cas de maltraitance et d'escroquerie chaque année. En France, plus de 1.200 cas d'enfants et de footballeurs sans papiers ont été identifiés.

Les Négriers du Foot explore l'une des zones les plus obscures du sport roi : la traite des jeunes originaires d'Afrique. Du départ à l'arrivée, on suit le parcours des sans-papiers du foot, et on décrypte les intérêts multiples en jeu. C'est également la parole donnée à ses « intermédiaires » pas forcément véreux au départ, mais qui s'improvisent et se découvrent une âme de



« missionnaire » en Afrique. C'est aussi l'occasion de rencontrer les acteurs africains qui se battent pour que sur le continent des Abédi Pelé, Georges Weah, Joseph-Antoine Bell et Roger Milla, les gouvernements définissent enfin de véritables politiques sportives nationales et se donnent les moyens de former et de structurer des équipes de foot dignes.

Et la performance du Ghana lors du dernier mondial nous invite à croire que c'est POSSIBLE.

Mariam Seri Sidibe

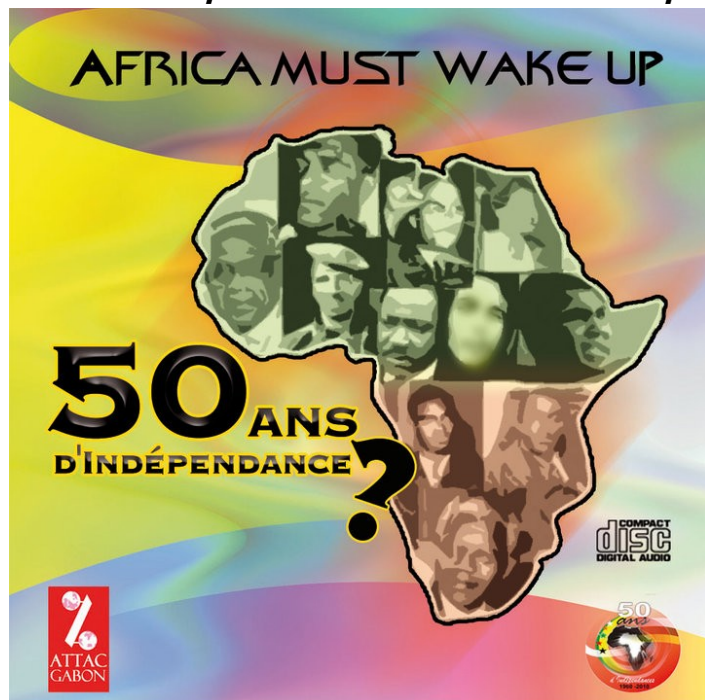
fois championne de France, recordwoman de France pendant 21 ans, médaillée européenne et 4ème aux JO de 1984. Elle est aujourd'hui journaliste sportif. Elle est productrice d'émissions de radio et consultant sur RMC.

(2) : Expression créole qui signifie « Celui qui vient de l'autre bord », en référence aux africain-e-s fraîchement débarqué-e-s des bateaux négriers. Je vous laisse deviner de qui il s'agit.

(1) Maryse Ewanje-Epee : athlète de haut niveau (saut en hauteur), 17

A ECOUTER

50 ans d'indépendance ? Africa must wake up !



En 1960, dix-sept pays d'Afrique issus principalement des empires coloniaux britanniques et français accédaient à leur indépendance. En cette année 2010, ils célèbrent naturellement les 50 ans de leur accès à la souveraineté internationale par de gigantesques célébrations programmés ci et là (...). Aujourd'hui, vu la situation de ces pays 50 ans après, on se rend compte qu'il n'y a pas vraiment lieu de jubiler : après les pères des indépendances comme les Nkrumah, Nyéréré, Sékou Touré, Amilcar Cabral, Modibo Keita, ... qui furent des visionnaires, l'Afrique de aujourd'hui est un concentré de tous les drames de l'humanité : famines, pauvreté, guerres, dictatures, émigration... Cette situation est en partie due à la pérennité du système colonial qui s'est rapidement muté avec de nouveaux mécanismes tels que la dette, le pillage de ressources naturelles, l'installation des dictatures... Afin de créer un espace pour dénoncer ce « néocolonialisme » et ouvrir le débat au tour des alternatives pour une autre Afrique, Attac Gabon organise une campagne dénommée « 50 ans de néocolonialisme ! », au cœur de cette campagne la production d'une compilation musicale sur la thématique.

Le projet musical

Nous sommes partis à la rencontre de ces artistes « engagés » qui font de leur quotidien une lutte permanente pour une autre Afrique. De par leurs chansons, ils dénoncent les mécanismes responsables de la situation actuelle de l'Afrique, mécanismes érigés par le système neo-colonial et au delà proposent des solutions alternatives. Parti du Senegal avec Didier Awadi, Pee Froiss et Aka Le Sha, passant par le Togo (avec Elom 20ce), le

Benin (Diamant Noir), Le Burkina Faso (Smockey, Sams K Le Jah), le Cameroun (Macase), le Congo ...jusqu'au Gabon (Baponga, Monee, ArsN'al e Pop) sans oublier la diaspora (Baponga) et les artistes amis de l'Afrique qui soutiennent et participant à notre combat (Zalem, Obajah); nous avons réuni quatorze titres au quels s'ajoutent trois autres morceaux spécialement axés sur la thématique du cinquantenaire.

[...]

Le morceau « Tout n'est qu'apparence »

Enregistré à Dakar au Sénégal, dans les murs du Studio CLIE PRO, MIKE MONEE (www.myspace.com/moneepage) crooner et émérite activiste ex-membre de PFM, groupe légendaire et précurseur du R and B made in Gabon des années 90, membre également du Comité Directeur d'Attac Gabon en séjour au Senegal rencontre le jeune et talentueux groupe gabonais de Reggae-Ragga AR 'CNAL E-POP (www.myspace.com/arcnalepop) lisez : arsenal hip-hop ; 4 fois lauréat des « Balafons Music Awards » : rencontre de 2 générations aux époques différentes mais aux enjeux étroitement liés dans une Afrique en proie à l'hégémonie politico-économique de ses anciens colonisateurs. Il va naître ensuite une collaboration épique qui donnera le tube : « tout n'est qu'apparence » réponse et opinion de ces artistes africains face au tournant que représente la célébration des 50 ans des indépendances de plusieurs Etats africains : dont le Gabon leur pays d'origine.

« Tout n'est qu'apparence » nous parle de ces faits aussi nombreux que légions qui à bien y voir « crient » véritablement que ces indépendances ont l'amère désillusion d'une tromperie historique ; une apparence si mal traficotée qu'elle éclate en éclat face à certaines questions simplistes : qu'est ce qui justifie encore de nos jours la présence « paternaliste » de bases militaires françaises en Afrique (Libreville/Abidjan/Djibouti/Dakar...) .comment expliquer la misère des peuples et le manque de certaines infrastructures de bases dans des pays pourtant « riches » de pétrole et plus?

La complicité de nos leaders et de leurs parrains du nord (anciens Etats colons) est responsable de cette triste « apparence » aux conséquences catastrophiques pour les populations africaines. La « Françafrique » est une gangrène. De qu'elle indépendance parle-t-on ? Après 50 ans rien n'a vraiment changé foncièrement ! Les colonisateurs sont devenus les vrais marionnettistes aux commandes de nombreux dictateurs « présidents » africains aux longévités proverbiales ! Aux fortunes personnelles colossales !!! Les ressources ne profitent pas aux peuples ! Nous parlons d'une « néo colonisation » ! « Pays riches ! Peuples pauvres !...ça doit changer !

Distribution

- Distribution militante via organisations & réseaux partenaires et

manifestations.

- Distribution numérique (en téléchargement sur Internet) via Reverbnation (sur I-tunes, Deezer, VirginMedia...)

- Distribution via magasins de commerce équitable

Pour plus d'infos : Attac Gabon
http://afrique50.net/index.php?option=com_content&view=article&id=2&Itemid=15

Morceaux en écoute libre : <http://afrique50.net/>

A VOIR

« Vérité de soldat »

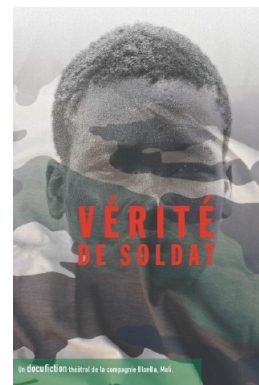
Docufiction théâtral de la compagnie BlonBa, Mali

« Vérité de soldat » est inspirée de l'étonnant témoignage du capitaine Soungalo Samaké, l'homme qui a arrêté Modibo Keita, premier président du Mali. Ce récit plein de bruit et de fureur a été publié par Amadou Traoré, personnalité de la première République issue de l'Indépendance, qui fut lui-même torturé par Soungalo Samaké. Cette étrange relation et surtout les questions que se posent les deux hommes sont au coeur de la pièce. Aveux, confessions ou regrets ? Les terribles confidences du soldat croisent les interrogations de l'Afrique contemporaine, hantée par le surgissement récurrent de régimes qu'on pourrait prendre pour des malédictions et qui pourtant sont le fruit de l'histoire. Septième création de la compagnie malienne BlonBa,

Vérité de soldat interroge l'histoire contemporaine de l'Afrique, au moment où dix-sept pays, dont le Mali, célèbrent leur cinquante ans d'indépendance.

En tournée, en France : du 29 au 31 octobre 2010 au Théâtre de l'Arlequin à Morsang-sur-Orge ; du 4 novembre au 28 novembre 2010 au Théâtre le Grand Parquet à Paris.

Pour plus d'information : <http://www.blonbablog.com/>



Agenda

5 et 6 octobre à Oudja (Maroc): commémoration internationale des événements de Ceuta et Melilla

Association Beni Znassen pour la Culture, le Développement et la Solidarité (ABCDS)

« Le 29 septembre 2005, la communauté internationale découvrait la situation des migrants en transit au Maroc, après la mort par balle d'au moins cinq personnes lors d'une tentative de passage « massif » des grillages de l'enclave de Ceuta. Six jours après, six autres personnes trouvaient la mort dans des circonstances identiques à l'enclave de Melilla. Au total, 11 morts seront officiellement reconnus comme victimes de cet épisode de la guerre aux migrants à laquelle se livre l'Union européenne entraînant à ses côtés les pays de transit. Quelques jours plus tard, des appels désespérés parvenaient à des ONG depuis le désert. Les autorités marocaines y avaient abandonné des centaines de migrants, sans provisions ni eau suffisantes pour pouvoir survivre. Suivront alors des norias de cars et d'avions qui déplaceront les migrants d'une région à l'autre du Maroc, de camps militaires en camps de rétention, et en expulseront une partie, avec l'aide de leurs ambassades respectives, vers leurs pays d'origine. Dans le même temps, l'Espagne renvoyait vers les Maroc 73 personnes qui avaient réussi à passer.

Après avoir organisée en 2007 une journée de commémoration des événements de Ceuta et Melilla à Oujda, l'Association Beni Znassen pour la Culture, le Développement et la Solidarité (ABCDS) entend en 2010, organiser deux journées de mobilisation en hommage aux victimes de cette « guerre aux migrants » livrée aux pieds de l'UE. Cette année marquera aussi les 5 années de l'existence du dispositif Frontex, Agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux

frontières extérieures, dont les compétences et capacités sont sans cesse renforcées, pour la militarisation des frontières de l'UE et l'externalisation du traitement de la question migratoire.

La commémoration sera axée sur deux principales activités.

1. Organisation d'une Conférence Internationale sur les Droits Humains aux frontières le 5 octobre 2010 sur le thème : « 5 ans de Ceuta et Melilla, 5 ans de Frontex », auquel participeront des organisations, réseaux et des militants venus d'Europe et d'Afrique qui agissent en faveur des droits des migrants, et plus largement, en faveur des droits de l'homme dans le monde. [...]

2. Organisation d'un sit-in de protestation devant les barbelés de Melilla, une des frontières de l'Europe. Cette manifestation sera organisée le 6 octobre, dans laquelle les manifestants porteront des rubans noirs en mémoire des morts des frontières. Un ensemble de pancartes et banderoles réclamant la liberté de circulation seront distribués par les organisateurs.

Une plaquette de commémoration sera plantée non loin des barbelés.

Nous appelons à une mobilisation de grande ampleur à Oujda, imposons nos revendications pour une terre plus solidaire, pour le respect des migrants. pour la liberté de circulation ! »

Contact : contact@abcds-maroc.org.

Pour toute information: <http://www.abcds-maroc.org/Mobilisationoctobre2010/association.html>

**POUR NOUS CONTACTER, e-mail: afriquesenlutte@yahoo.fr; site: www.afriquesenlutte.org
NPA : 2 rue Richard Lenoir, 93100 Montreuil - site : <http://www.npa2009.org>**